

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 26 novembre 2020
Convocation faite
Le 18 novembre 2020**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 24 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mardi vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n° 2020-11-259), M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Éric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2020-11-260, pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2020-11-269 Office de Tourisme Communautaire (OTC) : approbation
des Budgets Primitifs 2020 Principal et Annexe
Commercialisation**

Vu la réception tardive des délibérations sur les Budgets Principal et Annexes Commercialisation de l'OTC pour 2020, approuvées lors du Comité de Direction de l'OTC du 28 février 2020,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le Budget Primitif Principal 2020, présenté comme suit :

Intitulés	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	473 440,00	473 440,00
Investissement	38 402,92	38 402,92
Totaux	511 842,92	511 842,92

- * **fixe** le montant prévisionnel de la subvention de fonctionnement à 437 391,36 € pour 2020, dont 40 000 € estimés de produit de Taxe de Séjour 2020. L'excédent de fonctionnement 2019 reporté, s'élevant à 5 608,64 € a déjà été déduit.

- * **demande** que, dans la présentation du budget, le montant de Taxe de Séjour 2020 à percevoir ne soit plus incorporé dans la subvention à recevoir mais soit imputé sur l'article comptable dédié.

- * **approuve** le Budget Primitif Annexe Commercialisation 2020, présenté comme suit :

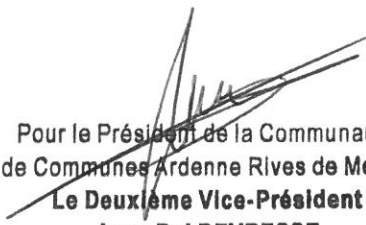
Intitulés	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	296 874,61	296 874,61
Investissement	75 236,78	75 236,78
Totaux	372 111,39	372 111,39

- * **demande** que, la fixation d'une éventuelle subvention exceptionnelle soit réétudiée à un prochain Conseil de Communauté sur présentation d'un bilan précis des saisons 2019 et 2020 du Charlemagne,

- * **exige** que les dispositions de l'article 4 de la convention d'objectifs entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Communautaire relatives à la procédure d'adoption du budget soient strictement respectées par ce dernier.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS


Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne Rives de Meuse
Le Deuxième Vice-Président
Jean-Pol DEVRESSE